

Cette formation est destinée aussi bien aux agents de la DRH qu'à ceux de l'agence comptable qui pratiquent la paie avec la DRFIP.

Le plus : Formation idéale pour la préparation aux concours

REGLEMENTATION

Cette formation a pour but de connaître les différentes pièces justificatives que les agents doivent transmettre à l'appui de leur remise de paie à l'agent comptable et/ou à la DRFIP. Elle permettra aussi une mise au point sur une réglementation en permanente évolution.

- ◆ Nomenclature des pièces justificatives
 - Prise en charge
 1. Titulaires
 2. Agents non titulaires, contractuels
 3. Personnels rémunérés à l'acte - Vacataires - Rémunérations accessoires
 - Changements de situation administrative
 - Changements de situation familiale
 - Congés de maladie (CMO - CLM - CLD)
 - Indemnités
 - Remboursement trajet domicile – travail
 - GIPA
 - Indemnisation du Compte Epargne Temps
 - Supplément familial de traitement – SFT différentiel
- ◆ Prescriptions (biennale – quadriennale – quinquennale)
- ◆ La paie avec la DRFIP, c'est quoi ? Explication d'un calendrier de paie – Notions de remises de paie, d'anomalies DRFIP...etc